

---

## FAQ ERC Proof of Concept

---

- **A qui s'adresse l'appel Proof of Concept ?**

*L'appel PoC s'adresse au chercheur déjà détenteur d'une bourse ERC. Sont éligibles à cet appel les chercheurs dont le projet ERC est en cours ou terminé depuis moins de 12 mois au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de candidature. Il ne s'agit pas de recherche fondamentale mais de valorisation des résultats développés lors du projet ERC.*

- **Les critères d'éligibilité des appels ERC s'appliquent-ils aux ERC PoC ?**

*L'appel « Proof of Concept » fait bien partie des appels ERC même s'il s'agit d'un appel particulier qui vise à valoriser le potentiel d'innovation de résultats obtenus dans le cadre d'un projet ERC (StG, CoG, AdG ou SyG) en cours ou récemment terminé. Les critères d'éligibilité sont eux aussi spécifiques. Les PoC ne font pas partie des 4 catégories de « frontier research ERC grants » et ne sont donc pas pris en compte dans la restriction d'éligibilité.*

- **Quel est le contenu d'un dossier ERC Proof of Concept ?**

*La proposition se compose d'une partie A administrative, d'une partie B scientifique (pas de B1 ni de B2 comme c'est le cas pour les autres appels ERC mais uniquement une partie B scientifique) ainsi que les éventuelles annexes. Les propositions doivent démontrer la relation entre l'idée à développer en preuve de concept et le projet ERC initial de recherche fondamentale.*

*Toutes les propositions doivent être soumises sur le portail du participant et celles incomplètes ne seront pas évaluées.*

- **Conseillez-vous d'indiquer un Gantt et un plan de travail sur 18 mois ou seulement sur 12 ?**

*Depuis l'appel ERC PoC 2019 il est prévu une somme forfaitaire de 150 000 euros sur 18 mois maximum. La durée du projet dépend du projet lui-même : l'ERC attend que les projets soient complétés sur 12 mois mais si certains demandent un peu plus de temps vous pouvez alors aller jusqu'à 18 mois. Il n'y a pas de contre-indications ni dans un sens ni dans l'autre.*

- **Est-ce que le budget de 150 000€ peut inclure des coûts tels que des frais de gestion, des primes (non-éligibles) ou le recrutement d'un Project manager à 15% ?**

*La somme forfaitaire ne distingue pas les coûts directs ou indirects, c'est donc à la libre appréciation du bénéficiaire d'utiliser ces crédits au mieux. Le forfait est bien là pour couvrir toutes les dépenses du projet. La mise en place d'une somme forfaitaire s'inscrit dans une volonté de « simplifier » le budget puisqu'il ne s'agit plus d'élaborer un budget détaillé en gardant trace de l'ensemble des coûts réels*

*supportés pour la bonne conduite du projet mais simplement d'indiquer, à l'aide de documents, que le projet a bien été mené comme décrit dans l'élaboration de la proposition.*

- **Quels sont les rapports demandés lors du déroulé du projet ERC PoC ?**

*Du fait de sa durée moindre, comparé aux autres appels ERC, le rapport est demandé une seule fois à la fin et combine les éléments techniques et financiers.*

- **L'appel se décline en trois appels sur une même année, puis-je candidater aux trois ?**

*L'appel ERC PoC dispose de trois dates butoirs sur une année pour candidater mais une seule candidature sur la même année est possible. En revanche, si la concordance des dates le permet, il est possible d'obtenir plusieurs PoC pour la valorisation de résultats issus du même projet ERC.*

*Appel 2020*

---

**Ouverture des appels 15 / 10 / 2019  
2020**

---

**Fermeture des appels 21 / 01 / 2020 07 / 05 / 2020 17 / 09 / 2020  
2020**

---